

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

ASSOCIATION TOUS AVEC BLU' – 04 FÉVRIER 2017

PARTICIPANTS

MEMBRE DU CA PRÉSENTS :

Noémi LEDOUX, Florence PEROLD, Alexandre BLUSSEAU, Louise BARBERIS, Isabelle BLUSSEAU, Pascal BLUSSEAU, André LATHUILE.

MEMBRES ACTIFS PRÉSENTS :

Denis et Élisabeth BUFFARD, Yvette TARAVEL, Liliane MONIN, Anne-Marie et André LATHUILE, Nathalie GRAND, Marie Noëlle et Alain VOUILLAMOZ, Ginette et Jojo BUTHOD, Laurence et Stéphane JOULIN, Danièle LAISSUS, Agnès HAINAULT, Jacqueline BORLET, Derek BOUVIER-GARZON, Nathalie PETIT, Anne-Christine HALTEL, Fiona BLUSSEAU.

MEMBRES ACTIFS REPRÉSENTÉS :

Philippe JÉZÉQUEL, Philippe et Floriane BLUSSEAU, Thierry et Véronique ALLEMAND, Elisabeth MORES, Pierre et Brigitte DOCHE, Marie Anne et Rémy DEBALME, André BOURQUARD, Béatrice et Pierre-Etienne FAUVARQUE, Françoise et Olivier BRIGEON, Stéphanie SOUCHELEAU, Marie PIRO, Vincent LATHUILE, Dominique, Pierre et Anne-Laure BARBERIS, Claire et Jean-Nicolas LEDOUX.

MEMBRES ACTIFS EXCUSÉS :

Jordan MALO, Laura LOHNER, Hervé et Christine JAY, Josselyne HUDRY, Gianni BLUSSEAU, Christine LASTES, Marie Thérèse HIZEMBERT, Jeanine et Jean Luc LOISEAU, Joel BLUTEAU, Raymond VIGNOUD et Nicole PAUCHET, Jacques SILVESTRE.



OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2017

Alexandre a ouvert l'Assemblée Générale grâce à ces paroles : « Merci d'être tous là, c'est extrêmement sympathique ».

BILAN MORAL – BILAN DES ACTIONS

Origine du projet

Le Projet **Tous avec Blu** est lancé en septembre 2015 sous l'impulsion de Louise Barberis aidée par Noémi Ledoux : offrir un vélo adapté à Alexandre BLUSSEAU pour son anniversaire le 22 octobre 2015, avec pour budget (et objectif de récolte) 5 000€. Le projet prend de l'ampleur grâce au bouche à oreille. C'est une preuve de confiance d'envoyer les dons à Noémi L. à Rennes.

Nous sommes revenus sur le développement du projet avec les moyens de communications dont le site internet. La mission est accomplie le 22 octobre 2015 : remise d'un chèque géant de 5 900€ à Alex. Le projet ne s'arrête pas et plusieurs actions se mettent en place, notamment la vente de panettones au salon de l'hôtellerie d'Albertville par le Lions Club de Courchevel sous l'impulsion de Danièle Laissus, qui a permis de récolter 3 000€.



Création de l'association

Devant l'afflux de dons, qui sont bien supérieurs au coût du vélo (presque 12 415 € en janvier 2016), l'idée est venue, puis la décision de créer une association du même nom que le projet : **Tous avec Blu**. Elle doit continuer à soutenir la famille Blusseau dans la durée. Cela facilitera la gestion des dons et l'obtention de subventions.

En avril 2016, l'Assemblée Constitutive de l'association **Tous avec Blu** a lieu à Aigueblanche. Nous rappelons les statuts établis lors de cette Assemblée :

« Cette association a pour objet de récolter des fonds pour améliorer le quotidien d'Alexandre Blusseau, devenu hémiparésique suite à un accident de voiture en 2012, à l'âge de 18 ans. L'utilisation des fonds sera décidée en accord avec les besoins et les demandes d'Alexandre et de sa famille. L'argent récolté pourra être utilisé pour offrir à Alexandre des activités sportives et culturelles adaptées ; pour participer aux travaux d'adaptation du domicile familial ; pour acheter du matériel adapté au handicap d'Alexandre ; pour participer aux frais de déplacement pour visiter



Alexandre ; pour toute autre raison qui serait bénéfique à Alexandre. L'association pourra également prendre en charge les dépenses de la famille pour la gestion du handicap au quotidien et les dépenses inhérentes au fonctionnement de l'association. Elle pourra aussi verser des dons à des associations ou personnes ayant une démarche similaire. »

Nous rappelons aussi les 4 catégories de membres :

- **Membres actifs** : les personnes physiques ayant pris l'engagement de verser annuellement une cotisation dont la valeur sera statuée en Assemblée Générale. Ils ont droit de vote à l'Assemblée Générale.
- **Membres d'honneur** : Alexandre Blusseau et sa famille proche (parents, grands-parents, frères et soeurs, enfants, et petits-enfants éventuels de plus de 14 ans). Ils sont dispensés de cotisations. Ils ont droit de vote à l'Assemblée générale.
- **Membres bienfaiteurs actifs** : les personnes physiques qui versent une cotisation annuelle minimum dont la valeur sera statuée en Assemblée Générale. Ils ont droit de vote à l'Assemblée générale.
- **Membres bienfaiteurs partenaires** : les personnes morales faisant un don ponctuel. Ils n'ont pas droit de vote à l'Assemblée générale.

Nous rappelons que chaque personne est importante et c'est vraiment l'action de toutes les participations qui a permis la réalisation de ce beau projet.

Notre association a été enregistrée au Journal Officiel le 28 avril 2016.

Achat du vélo

Après plusieurs essais de différents modèles chez différents vendeurs, c'est un tricycle une place qui est adopté. Le vélo est acheté en août 2016, auprès de Jean-Pierre Hénon et son atelier M5France à Doussard. Il nous a fait cadeau du coût de l'adaptation des commandes, pour un montant de 239€.

Dès lors Alexandre a pu faire des sorties avec son vélo en étant pratiquement autonome.





Le rapport d'activité est accepté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

RAPPORT FINANCIER

Un compte a été ouvert en Juin 2016 au nom de l'association. Le Bilan Financier annoncé est le suivant :

RECETTES 2016

- Projet vélo : + **12 415,00€** de dons. Chaque don est considéré comme adhésion pour l'année 2016. Nous avons donc **133 adhérents !**
- Intérêts 2015 : + **39,83 €**

DÉPENSES 2016

- Vélo : - **3628,21€**
- Timbres + enveloppes remerciements : - **110,25€**

BILAN 2016 : + **8716,37€** répartis sur un compte courant et un livret A.

Le rapport financier est accepté à l'unanimité des membres présents ou représentés.



RENOUVELLEMENT DU CA

Le Conseil d'Administration (CA) doit se renouveler chaque année par moitié. Cette année les personnes sortantes, désignées par tirage au sort, sont : Louise BARBERIS, André LATHUILE et Vincent LATHUILE. Ils se représentent et sont réélus. Il reste une place au CA à pourvoir, elle reste libre.

Après délibération le Bureau se compose de la manière suivante : Louise Barberis, dans le poste de présidente ; Noémi Ledoux, trésorière ; Florence Perold, secrétaire. Isabelle Blusseau, Pascal Blusseau, Vincent Lathuile, André Lathuile, sont membres du CA.

PROJETS POUR L'ANNÉE 2017

Le bilan financier positif nous permet d'envisager différents projets prévus du plus court terme au plus long terme.

- Giani BLUSSEAU (frère d'Alexandre) a passé une formation handi ski pour pouvoir emmener Alexandre faire du ski sur un fauteuil adapté. Cette formation sera remboursée par l'association.
- Il a été décidé d'aménager sur Grenoble, chez Alexandre, un abri vélo pour le stockage sécurisé de son vélo et de celui d'un accompagnateur. Ces mêmes sorties vélo seront facilitées par un planning sur internet à remplir par les adhérents et amis. L'implication des personnes adhérentes et autre est importante pour les activités d'Alexandre.
- En septembre nous proposons à Alexandre de vivre une randonnée HCE, c'est-à-dire une randonnée en montagne en Joëlette organisée par l'association Handi Cap Evasion (HCE). Il commencera par une journée puis davantage si ça lui plaît.
- L'aménagement de la piscine des BLUSSEAU à Aigueblanche est une priorité, puisque qu'Alexandre pourra marcher dans l'eau.

Sur le plus long terme il pourrait y avoir une sortie en chien de traîneau, une sortie parapente, un essai du Cimgo (fauteuil tout terrain de descente). Toutes ces propositions peuvent être payées par l'association mais nous comptons sur l'implication des adhérents et leurs idées. Alexandre souhaite essayer le foot en salle. Si ce sport lui plaît vraiment, l'association pourra participer à l'achat d'un fauteuil adapté, dont le prix neuf est estimé à 8000€. Ce projet ne pourra pas être réalisé en totalité cette année.

En termes de rentrées d'argent, l'idée a été émise de faire des goodies type fanion pour le vélo à l'égérie de l'association. Mais également recontacter d'autres associations, tels que le LIONS Club d'Albertville ou le RotaryClub, qui peuvent nous aider mais uniquement en notre statut d'association. Liliane MONIN propose que la chorale La Belle Voix à Moûtiers donne un concert pour l'association.

BUDGET PRÉVISIONNEL

L'argent récolté pour le projet vélo et pour l'association doit être utilisé à bon escient. L'objectif est de renouveler 50 à 100 adhésions, sachant que les adhésions proposées sont fixées à un minimum de 10€ pour un "Membre actif" et à partir de 30€ le statut est "Membre Bienfaiteur actif".



À noter qu'à partir du 1^{er} janvier 2017, une adhésion n'est valable que pour 1 seule personne (et non plus une famille ou un couple comme en 2016).

Le montant des adhésions est accepté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

BILAN 2016 : **+ 8 716,37€**

RECETTES 2017

- 50 à 100 adhésions : **+500 à 1 000 €**

DÉPENSES 2017 : **- 6 790€**

- Aménagement piscine : **- 2 000€**
- Abri vélo à Grenoble : **- 400€**
- Prise en charge formation dualski Gianni : **- 360€**
- Sorties randos avec Handicap Évasion : **- 30€**
- Fauteuil foot : **- 8 000€** -> à étaler sur 2 ans + aides

BUDGET PRÉVISIONNEL 2017 : **+ 2 430€**

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2017

Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont soutenus depuis le lancement de notre projet *Tous avec Blu*, et qui continuent de nous soutenir aujourd'hui avec cette belle association.

Ensemble, nous accompagnons Alex et sa famille dans la vie de tous les jours, et grâce à vous, nous pouvons voir encore plus loin ! Nous concluons cette après-midi par un bon goûter partagé, permettant aux adhérents de se rencontrer et d'échanger, mais aussi d'essayer le bolide d'Alex !



Merci aux personnes qui ont participé à l'Assemblée Générale, à celles qui ont donné leur pouvoir, et à toutes celles qui nous ont renouvelé leur soutien. C'est aussi le moment de renouveler les adhésions.

RAPPELS

À partir du 1^{er} janvier 2017, une adhésion n'est valable que pour 1 seule personne (et non plus une famille ou un couple comme en 2016).

Montants des adhésions :

- Membre actif : **10€**
- Membre bienfaiteur actif : **30€ et plus**
- Membre bienfaiteur partenaire : personnes morales (associations, institutions, etc.)

Pour adhérer à Tous avec Blu en 2017

- 1- Par internet : cliquez [ICI](#), remplissez le formulaire d'adhésion, payez par virement ou par chèque bancaire. Informations de paiement à la fin du formulaire.
- 2- Par courrier : remplissez le formulaire d'adhésion joint à ce courrier, et renvoyez-le-nous à l'adresse suivante avec un chèque (à l'ordre de **Tous avec Blu**).

Association Tous avec Blu – Noémi LEDOUX
1165 Route Panoramique
73590 FLUMET

Pour éviter le gaspillage de papier et sauvegarder nos forêts, privilégiez la version en ligne !

N'oubliez pas de suivre les actualités de l'association en allant sur le site internet tousavecblu.fr et en vous abonnant (colonne de gauche -> "Je m'abonne").

